



## REGLEMENT

Concours des Europubliciades 2018

### OBJET ET CONDITIONS DE PARTICIPATION

1. L'Institut Technologique Universitaire de Roanne organise lundi 19 et mardi 20 mars 2018 le concours de créations publicitaires des Europubliciades.

2. Ce concours est ouvert à tous les étudiants européens hors filières spécialisées en audio-visuel et graphisme, sous réserve de l'acceptation du présent règlement. L'objectif est de mettre en concurrence la créativité et la technique des étudiants. La publicité proposée peut porter soit sur une entreprise, soit une marque, soit sur un produit ou service particulier de notoriété locale, nationale ou internationale. Cette publicité doit être réalisée pour un commanditaire réel. Elle doit comporter en outre un slogan original. Les publicités sur les alcools, les cigarettes, les jeux d'argent et les casinos sont interdites. Les spots vidéo et affiches doivent respecter les règles de bienséance de l'ARPP (Autorité de régulation professionnelle de la publicité) pour une diffusion tout public.

3. Deux catégories sont ouvertes dans le cadre du concours des Europubliciades. Le choix des acteurs et des lieux de tournage est libre. Il est interdit d'insérer des plans réalisés par des professionnels ou autres personnes extérieures à l'université et les illustrations musicales doivent obligatoirement être libres de droits ou issues du label Creative Commons (sites de téléchargement légale : **Jamendo** ou **Youtube audiolibrary**).

**Catégorie affiche publicitaire** : création originale pour une organisation (entreprise, association, institution) existante et ayant commandité ce travail. Elle sera composée d'un élément visuel réalisé par les étudiants ou issu d'une bibliothèque libre de droits, d'un texte et d'un slogan original. Format A3 (297 x 420 mm) - 300 dpi - en jpeg ou pdf.

Les textes et slogans devront être traduits en anglais en annexe. Les affiches seront accompagnées d'une copie de l'accord signé avec le commanditaire faisant des états des exigences de celui-ci.

30 affiches seront retenues lors de la présélection.

**Catégorie vidéo publicitaire** : réalisation d'un spot vidéo publicitaire de 35 secondes maximum (générique non-compris) pour une organisation (entreprise, association, institution) existante et ayant commandité ce travail. Un slogan original devra apparaître. Les vidéos seront accompagnées d'une copie de l'accord signé avec le commanditaire faisant des états des exigences de celui-ci. (Fichier mp4 au format 1280x1080 pixels minimum).

Toute vidéo en langue française devra comporter un sous-titrage anglais.

Toute vidéo en langue anglaise devra comporter un sous-titrage français.

Toute vidéo en langue étrangère (autre qu'anglaise) devra comporter un sous-titrage français et un sous-titrage anglais. La police de caractère à utiliser est arial (regular ou bold).

30 vidéos seront retenues lors de la présélection.

En cas de non transmission des fiches mentionnant l'accord du commanditaire, les projets ne pourront pas être pris en considération dans le concours ni présentés au public lors de la cérémonie.

4. Les frais d'inscription sont de **50€ par IUT et par catégorie**. Les groupes de projet étudiants peuvent participer aux deux concours indépendamment. Le paiement des frais d'inscription doit se faire par Bon de commande administratif auprès du service comptabilité de l'IUT de Roanne.

#### **PRESELECTION**

5. Les vidéos seront soumises au comité de présélection. Chaque projet sera envoyé sous forme de fichiers numériques (Fichier mp4 au format 1280×1080 pixels minimum). Il sera obligatoirement identifié par les mentions suivantes, et dans cet ordre : nom du commanditaire / nom de l'étudiant réalisateur référant / nom de l'IUT.

Les affiches seront soumises au comité de présélection. Chaque projet sera envoyé sous forme de fichiers numériques / Format A3 (297 x 420 mm) – 300 dpi – en jpeg ou pdf (polices vectorisées).

Les copies altérées et les autres formats ne seront pas pris en considération.

6. Chaque projet (spot vidéo et affiche) fera l'objet d'une inscription comportant obligatoirement les documents suivants :

##### **A envoyer avant le 8 décembre 2017 :**

- Une fiche d'inscription par projet (inscription en ligne via le site internet)

##### **A envoyer avant le 9 février 2018 :**

- Le spot vidéo et/ou l'affiche via email (exemple : lien de téléchargement **Wetransfer**)
- une fiche signalétique par projet (traduite en français et anglais) mentionnant, dans l'ordre suivant : nom du commanditaire / prénom et nom de tous les étudiants / coordonnées d'un étudiant référant (adresse mail + tel. Portable) / nom de l'université/iut / slogan original / synopsis du spot vidéo (120 caractères maximum) / référence musicale (titre – auteur-compositeur) / objectifs et public ciblé par votre commanditaire (120 caractères maximum). La fiche signalétique sera envoyée par mail avec le lien de téléchargement de la vidéo concernée – une ou deux photos du spot vidéo (jpeg) pour la promotion du concours.

Tout dossier incomplet ou mal libellé ne sera pas pris en considération.

Sauf mention contraire, les projets envoyés pourront être rediffusés dans le cadre de la promotion du concours Europubliciades. Les supports seront conservés par l'IUT de Roanne à des fins d'archivages.

Tous les documents (vidéos et affiches) devront être adressés au plus tard le 9 février 2018 via WeTransfer à :

**contact@europubliciades.fr**

#### **SELECTION (pour la compétition)**

7. La sélection des projets reçus est soumise à l'appréciation du comité de présélection. 30 affiches et 30 spots vidéo seront retenus pour le concours des Europubliciades 2018. Les critères d'évaluation sont l'intelligibilité, la créativité et l'originalité, les qualités techniques et esthétiques. Les résultats de la présélection seront communiqués par mail, et par courrier pour les vidéos et affiches sélectionnées en compétition.

8. Le comité d'organisation des Europubliciades 2018 nommera un jury composé de professionnels de la communication, du graphisme et de l'audiovisuel. Celui-ci décernera, sous sa seule responsabilité, les 12 prix. Les critères d'évaluation sont l'intelligibilité, la créativité et l'originalité, les qualités techniques et esthétiques.

Les prix du public (affiche + vidéo) mettront en compétition les IUT et les universités européennes. En dehors de ce prix commun, les universités européennes participantes seront mises en compétition dans le cadre des prix européens.

**Prix\* Europubliciades 2018 / catégorie « affiche publicitaire »**

– Grand prix du jury	(250 €)
– Prix du meilleur concept	(200 €)
– Prix esthétique	(200 €)
– Prix de la meilleure réalisation technique	(200 €)
– Prix du meilleur slogan	(100 €)
– Prix du public	(100 €)

**Prix\* Europubliciades 2018 / catégorie « vidéo publicitaire »**

– Grand prix du jury	(250 €)
– Prix du meilleur concept	(200 €)
– Prix esthétique	(200 €)
– Prix de la meilleure réalisation technique	(200 €)
– prix du meilleur slogan	(100 €)
– Prix du public	(100 €)

Le comité de présélection et le jury veilleront à ce que soit appliquée une prise en compte équitable de chaque projet et une juste répartition des prix. Les décisions du comité de présélection et du jury sont sans appel.

\* La valeur des prix est donnée à titre indicatif.

**AUTORISATIONS DE DIFFUSION / DOCUMENTATION**

9. Les auteurs renoncent à leurs droits pendant la durée et dans le cadre du concours des Europubliciades.

Les projets sélectionnés pourront être utilisés dans un cadre promotionnel sous n'importe quelle forme de média : catalogue, programme, invitation, presse écrite, internet et télévision.

10. Toute affiche et spot vidéo figurant au palmarès Europubliciades 2018 pourra être diffusé dans un but promotionnel dans des festivals ou événements non-commerciaux en France ou à l'étranger. Les auteurs en seront informés préalablement et donneront leur consentement éventuel.

11. Les projets retenus pourront être référencés dans une base de données consultable sur internet à partir du site des Europubliciades ([www.europubliciades.fr](http://www.europubliciades.fr)) via un compte youtube, sauf avis contraire des auteurs clairement exprimé sur la fiche d'inscription.

**PAR LE FAIT DE SON INSCRIPTION,  
TOUT PARTICIPANT AU CONCOURS EUROPUBLICIADES ACCEPTE LE REGLEMENT CI-DESSUS.**



## Regulations

### Europubliciades contest 2018

#### Subject and conditions of participation

The University Institute of Technology of Roanne is organizing the “Europubliciades” contest of CREATIVE ADVERTISING which will take place in Roanne on MARCH 19,2018

This contest is open to all European students enrolled in a non audiovisual-specialized course of study. Students have to be in an undergraduate program, and must FOLLOW THE ESTABLISHED RULES. Its purpose is to put students’ creativity in competition. Submitted advertisements can focus on an enterprise, a brand, a product or a service. These can be local, national, or international products. Advertisements have to include an original slogan. Advertisements concerning alcohol, cigarettes, gambling and casinos are forbidden. Videos and posters have to follow the rules of the ARPP established for any public broadcasting.

There are two categories open for competition in the Europubliciades contest. Actors and the choice of where the ads are filmed are up to the participants. However, the use of films made by professionals or any outside person is forbidden.

#### **Video part:**

Making of a 35 seconds long advertising video (not including credits). It has to be for an existing organization (companies, associations, institutions) which sponsors the job.

An original slogan must appear.

Videos must be accompanied by a copy of an agreement signed by the sponsor.

Each video in English must be subtitled in French. Each video in another language must be subtitled in English. The font that has to be used is Arial (regular or bold).

30 videos will be selected for the event

The registration fee is **50€ per category**. Student groups can take part in both categories.

#### **Pre selection:**

Videos must be submitted to the pre-selection jury. Each project will be sent as a digital file (mp4 1280x1080px). It will be identified by the following references:

Name of the sponsor

Names and surnames of the students

Name of the university

Posters will be submitted to the pre-selection jury. Each project must be sent as a digital file, A3 format (297x420 mm), 300 dpi (3508x4961 px) in jpeg or pdf.

Each project (posters and videos) will be subject to a registration including the following mandatory documents:

To be sent before **the 8th of December, 2017**: One registration form per project, signed with the words “read and agreed to”, going with a commitment on honor.

To be sent before the **9th of February, 2018**:

-The video and/or poster according to the requirements in paragraph 5.

-An information sheet per project stating in the following order: Name of the sponsor/ names of all students/ E-mail address and phone number of a student/ Name of the university/ Original slogan/ Synopsis (for a video)/ Goal and audience targeted by the sponsor. The information sheet must be sent by E-mail. A photo representing the video will also be needed, for the promotional purposes of the contest.

Any incomplete file will not be taken in consideration.

Unless otherwise specified, submitted projects can be broadcast for the promotion of the Europubliciades contest. Any digital media will be kept by the University Institute of Technology of Montpellier, for archival purposes. Nevertheless, participants wishing to take their media back should send a prepaid envelope to France or abroad, or take it back after the contest.

All documents must be addressed no later than the 9th of February, 2018 at:

**contact@europubliciades.fr**

### **Selection (for the contest)**

The selection of received projects is to be determined by the pre-selection jury. 30 posters and 30 videos will be selected for the Europubliciades contest 2018.

The evaluation criteria are understandability, creativity and originality, technical and aesthetic qualities. Pre-selection results will be provided by e-mail and mail for the videos and posters selected for the competition.

The Europubliciades 2018 organization committee will name a jury composed of professionals in commercial communication, graphics and audiovisual work. It will grant the awards under its responsibility. The evaluation criteria are the same as the pre-selection criteria.

### **EUROPUBLICIADES 2018 Awards:**

Poster category:

- The Jury's Grand Prix.
- The European award
- The best concept award
- The best aesthetic award
- The best technical realization award
- The best slogan award
- The “Public's favorite” award

Video category:

- The Jury's Grand Prix

- The European award
- The best aesthetic award
- The best concept award
- The best technical realization award
- The best slogan award
- The “Public’s favorite” award

Each project will be evenly taken in consideration, and awards will be fairly allocated by the pre-selection jury and the jury. The pre-selection jury’s and the jury’s decisions are irrevocable.

**Broadcasting/Documenting authorizations.**

Authors will renounce their rights to their creation for the duration and in the framework of the Europubliciades contest. Selected projects can be used for promotional purposes, in any type of media: Invitations, newspapers, the internet and television.

Every winning video and poster can be used for a promotional purpose in festivals or non-commercial events in France or abroad. Authors will be informed and will possibly give their consent.

Selected projects can be referenced in a retrievable database on the web, from the Europubliciades site, via a Youtube account, unless otherwise clearly specified by the authors in the registration form.

**With his or her registration, every participant in the Europubliciades contest agrees to the above stated regulations.**